



**HAL**  
open science

## Master Économie appliquée

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Économie appliquée. 2011, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02039864

**HAL Id: hceres-02039864**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039864>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADÉMIE : RENNES

Etablissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3MA120000084

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Economie appliquée

## Présentation de la mention

La mention de master « Economie appliquée » se donne pour objet de former des chargés de projet ou d'études dans les collectivités territoriales, c'est-à-dire des professionnels polyvalents du développement local et du management de territoires, au croisement des préoccupations des acteurs économiques, sociaux, culturels, politiques et institutionnels.

Après une première année commune groupant des enseignements d'économie, droit, administration publique à caractères essentiellement descriptifs, non formalisés, et généralistes, il s'opère un choix en deuxième année entre une spécialité à dominante plutôt économique intitulée « Chargé d'études et de développement local » (CEDL), pilotée par le département sciences économiques, et une autre spécialité, à dominante plus administrative, dénommée « Montage et gestion de projets européens » (MGPE), pilotée par le département AES (Administration économique et sociale).

Ce master se développe dans l'université en parallèle (mais sans lien) à un autre master piloté par ce même département d'AES, « Urbanisme et aménagement de géo-architecture », sur un domaine connexe et orienté davantage vers la dimension aménagement.

## Indicateurs

Effectifs constatés (2008/2009-2009/2010)	35-29
Effectifs attendus (2008/2009-2009/2010)	nr
Taux de réussite	88,5%-nr
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	nr
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	nr
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	nr

nr : non renseigné

Pas de statistiques précises sur l'ensemble de la mention, seulement par spécialités.

Pas de statistiques précises sur les effectifs en M1 et la sélection entre M1 et M2.

Entre 25 et 30 étudiants en M2 pour les 2 spécialités selon les années. Taux de réussite proche de 100 % en M2.



## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le champ couvert, qui gagnerait à être défini de façon plus claire, relève d'une approche socio-économique du développement local. Le profil de poste auquel prépare la formation est relativement étroit ; il pourrait s'appliquer à d'autres domaines que les seules collectivités territoriales. La dimension européenne se ramène au financement éventuel que les collectivités locales cherchent à obtenir dans le cadre des programmes structurels de la Commission européenne. Dans l'ensemble, la formation semble se contenter de pourvoir au bureau d'études du conseil général, un objectif qui paraît trop étroit pour un master d'enseignement supérieur.

Bien que chaque spécialité soit adossée à un laboratoire et une école doctorale, il n'apparaît pas de réel adossement ni d'incitation manifeste à la recherche.

Le programme de la formation est si marqué par son caractère pluridisciplinaire qu'il laisse finalement un rôle très limité à l'acquisition de compétences réellement opérationnelles en économie appliquée.

- Points forts :

- Une bonne insertion locale, facilitée par de nombreux liens avec les collectivités territoriales (communes, communautés de communes, pays, conseil général, etc.).
- Une vaste gamme de quelque 70 professionnels.
- Des stages longs de 2<sup>ème</sup> année, directement en situation dans les collectivités, pouvant déboucher sur des embauches.

- Points faibles :

- Une équipe d'une douzaine d'enseignants-chercheurs, relativement réduite par rapport aux professionnels, et ne comportant que deux professeurs des universités, dont un est co-responsable d'une des spécialités .
- Une distinction entre deux spécialités qui n'est pas vraiment justifiée, ni par le tronc commun de base en 1<sup>ère</sup> année, ni par le champ d'études (quelle étude de développement local n'a pas de dimension européenne ? Quel projet européen n'est pas localement implanté ?).
- Des interventions de professionnels aussi nombreuses et aux horaires parfois mal calibrés peuvent être redondantes ou conduire, au contraire, à trop de saupoudrage.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

La mention, faute d'affirmer clairement les savoir-faire et l'opérationnalité des chargés d'études, vu les perspectives de saturation des emplois publics locaux, a du mal à justifier son maintien en tant que tel.

Ne serait-il pas opportun d'envisager une fusion entre les deux spécialités et une intégration comme spécialité dans le master « Administration, management et économie des organisations » ?

Par ailleurs, sur le plan de l'organisation de la mention, il conviendrait de la doter d'un conseil de perfectionnement plus représentatif et mieux structuré que l'actuel comité de suivi, avec des professionnels pour la seule spécialité CEDL. Pour le moment, il apparaît qu'il existe un pilotage *a minima* au niveau de la mention et un pilotage plus serré et effectif par spécialités, mais sans réelle concertation entre les deux. La hiérarchie de la gouvernance devrait être rétablie dans le bon ordre : c'est à la mention de fixer le cap que les spécialités devront suivre, pas le contraire.



Un rééquilibrage au sein de l'équipe pédagogique en faveur des enseignants-chercheurs devrait être opéré si l'on souhaite garder à cette formation son caractère universitaire et une approche de bon niveau technique et scientifique. L'implication d'au moins un professeur devrait prioritairement être recherchée.

Les modalités de suivi des diplômés pourraient utilement être harmonisées entre les deux spécialités.

Si des effectifs raisonnables ont permis jusqu'à ce jour d'assurer un bon suivi des étudiants et une bonne insertion dans le tissu local, les perspectives risquent cependant d'être moins favorables avec les resserrements budgétaires des collectivités locales et les restructurations des chambres consulaires. Une augmentation des flux d'étudiants ne semble pas être l'hypothèse la plus probable.

Le programme gagnerait à se recentrer plus sur les savoir-faire et l'opérationnalité des chargés d'études économiques, comme le traitement quantitatif et qualitatif de l'information économique et les outils d'aide à la décision.

## Appréciation par spécialité

### Chargé d'études et de développement local

- Indicateurs :

Effectifs constatés (moyenne sur 4 ans)	17
Effectifs attendus	nr
Taux de réussite (moyenne sur 4 ans)	98%
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	nr
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	nr
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	nr

nr : non renseigné

Concernant la spécialité CEDL, d'après l'annuaire des anciens actualisé en mai 2008, sur les 125 diplômés de cette formation, 74 % occuperaient un emploi dans le secteur du développement local et principalement dans les collectivités locales et les chambres consulaires.

- Appréciation :

La spécialité correspond bien à un profil professionnel répandu dans les collectivités territoriales, qui ont créé beaucoup d'emplois de chargé d'études depuis les débuts de la décentralisation. La formation se doit de réfléchir et d'adapter ses objectifs aux changements prévisibles d'un secteur dont l'expansion ne peut que se modérer dans les prochaines années. Une solution alternative résiderait dans la diversification des secteurs d'emploi.

- Point fort :

- Une bonne insertion dans le tissu de proximité.

- Points faibles :

- Le bagage technique des diplômés en statistique, économétrie, comptabilité, analyse financière, etc., voire en cartographie, paraît relativement limité face à des concurrents mieux armés, y compris dans des universités voisines.
- Un risque de saturation des débouchés professionnels peut accompagner la réduction des ressources financières des collectivités territoriales.
- Un domaine d'emploi limité.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

La formation devrait se soucier de renforcer les compétences professionnelles de ses diplômés, en augmentant la part des enseignements de techniques et méthodes d'analyse quantitatives, quitte à réallouer les horaires généraux des sessions consacrées à des questions par trop générales.

Il faudrait explorer les possibilités d'emploi en dehors des seules collectivités territoriales (établissements de santé, secteur éducatif, socio associatif, etc.).

La formation pourrait utiliser les ressources des programmes de mobilité européenne et instaurer des enseignements en anglais de spécialité au-delà des classiques cours de langue anglaise.



## Montage et gestion de projets européens

- Indicateurs :

Effectifs constatés (moyenne sur 4 ans)	15
Effectifs attendus	nr
Taux de réussite	nr
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	nr
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	nr
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	nr

La spécialité MGPE donne une statistique de 89 % de diplômés en emploi à 18 mois de la sortie du cursus.

- Appréciation :

Cette spécialité peut paraître limitée au seul aspect « demande de subvention ». La dimension européenne est plus riche que cela, et il faudrait mettre les étudiants en situation d'en apprécier la diversité. Sans stage dans les institutions européennes, on peut se demander quelle est la raison d'être de cette spécialité. Il n'est pas certain que les échanges avec une des plus petites universités du réseau québécois CREPUQ soient en mesure de pallier les lacunes observées dans l'approche européenne.

- Point fort :
  - Des enquêtes par le SUAQIP pour la spécialité MGPE.
- Points faibles :
  - Un profil d'emploi étroit et des débouchés limités.
  - L'absence d'évaluation des enseignements par les étudiants, uniquement dans cette spécialité.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

Il faudrait plus insister et mieux cerner les compétences techniques et opérationnelles acquises par les étudiants, qu'ils pourraient faire valoir éventuellement dans d'autres types d'emplois que ceux annoncés dans les collectivités locales.